

**BEPECASER : EPREUVE DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**  
**Session du 11 septembre 2002**

**Question n° 1**

**Tout dépassement est interdit :**

- A - dans un virage ;
- B - aux intersections de routes dont le franchissement est réglé par des feux de signalisation ;
- C - aux traversées de voies ferrées non munies de barrières ou de demi-barrières ;
- D - à l'approche des passages prévus pour les piétons.

**Question n° 2**

**La catégorie B du permis de conduire autorise la conduite :**

- A - des tricycles à moteur ;
- B - des quadricycles lourds à moteur ;
- C - des motocyclettes d'une puissance de 25 kilowatts.

**Question n° 3**

**La nuit par temps clair :**

- A - les feux de position doivent permettre d'éclairer efficacement la route à 150 m ;
- B - les feux de croisement doivent permettre d'éclairer efficacement la route à au moins 50 m ;
- C - les feux de route doivent permettre d'éclairer efficacement la route à au moins 100 m ;
- D - la plaque d'immatriculation doit être lisible à au moins 30 m.

**Question n° 4**

**Tout conducteur doit :**

- A - serrer à gauche, dans un carrefour à sens giratoire comportant plusieurs voies de circulation, lorsqu'il veut emprunter une sortie située sur sa gauche par rapport à son axe d'entrée ;
- B - dans tous les cas ralentir et au besoin s'arrêter pour laisser les véhicules de transport en commun quitter leur arrêt ;
- C - en marche normale, maintenir son véhicule près du bord droit de la chaussée, en règle générale ;
- D - faire circuler son véhicule exclusivement sur la chaussée, sauf en cas de nécessité absolue.

**Question n° 5**

**L'évaluation de départ :**

- A - est une évaluation pronostic ;
- B - est un moment clé de la relation pédagogique car elle permet de présenter les objectifs généraux de la formation ;
- C - informe l'enseignant sur la capacité de l'élève à contrôler la trajectoire du véhicule.
- D - Dans l'évaluation de départ, une expérience de la conduite donne systématiquement des points positifs.

### **Question n° 6**

#### **Les méthodes de la découverte :**

- A - permettent aux élèves de progresser dans la connaissance par essais et erreurs ;
- B - reposent sur le principe de la directivité minimale ;
- C - sont applicables essentiellement à l'enseignement individuel.
- D - sont particulièrement efficaces pour le développement des attitudes.

### **Question n° 7**

#### **Le fonds de garantie automobile:**

- A - indemnise les dommages corporels quand le responsable d'un accident est inconnu ou non assuré ;
- B - rembourse, dans tous les cas, les dommages matériels quand le responsable d'un accident est inconnu;
- C - doit être saisi dans un délai maximum de 12 mois après l'accident quand l'auteur de l'accident est inconnu.

### **Question n° 8**

#### **Le préfet :**

- A - exerce la police de la circulation sur les autoroutes, sous réserve des compétences conférées à d'autres autorités administratives ;
- B - peut interdire temporairement la circulation d'une ou plusieurs catégories de véhicules sur certaines portions du réseau routier ;
- C - peut ordonner l'établissement de barrières de dégel sur les routes départementales ;
- D - est habilité à prendre des mesures de suspension ou de restriction de la circulation en cas de pointe de pollution.

### **Question n° 9**

#### **Les panneaux relatifs aux prescriptions :**

- A - se subdivisent en cinq catégories ;
- B - sont tous de forme circulaire.
- C - Le panneau indiquant une route pour automobiles est un panneau de prescription.

### **Question n° 10**

#### **Un conducteur commet simultanément plusieurs infractions entraînant un retrait de points du permis de conduire.**

##### **• En présence d'au moins un délit, le retrait de points maximum est égal :**

- A - à la moitié du nombre de points initial ;
- B - aux deux tiers du nombre de points initial.

##### **• En présence de plusieurs contraventions, le retrait de points maximum est de :**

- C - quatre points ;
- D - six points ;
- E - huit points.

### **Question n° 11**

#### **Dans tous les cas, le port de la ceinture de sécurité n'est pas obligatoire dans un véhicule dont le PTAC est inférieur ou égal à 3, 5 tonnes :**

- A - pour le conducteur d'un taxi ;
- B - pour le conducteur d'un véhicule d'intérêt général prioritaire ;
- C - pour toute personne munie d'un certificat médical délivré par son médecin ;
- D - pour toute personne dont la morphologie est manifestement inadaptée au port de celle-ci.

**Question n° 12**

- A - Les attitudes sont dépendantes de nos représentations du monde.
- B - Les attitudes s'expriment par des opinions et au travers de nos comportements.
- C - Les objectifs concernant les attitudes sont facilement vérifiables.

**Question n° 13**

**Les évaluations de synthèse des quatre étapes de la formation initiale à la conduite des véhicules de tourisme :**

- A - renforcent les motivations ;
- B - sont l'occasion de préparer ce qui va suivre.

**Selon le Guide pour la formation des automobilistes :**

- C - seule l'évaluation de synthèse de la 4<sup>ème</sup> étape doit comporter de la conduite commentée,
- D - l'évaluation de synthèse de chacune des quatre étapes doit avoir une durée de réalisation identique.

**Question n° 14**

**L'Observatoire national interministériel de la sécurité routière :**

- A - contrôle et exploite les données recueillies dans le fichier des BAAC (bulletins d'analyse d'accident corporel de la circulation)
- B - diffuse les données statistiques nationales et internationales en matière de sécurité routière ;
- C - dispose d'un réseau d'observatoires régionaux situés en règle générale au sein des directions régionales de l'Equipement ;
- D - a vocation à être remplacé par le conseil national de la sécurité routière (CNSR)

**Question n° 15**

**En 2000, il ressort des statistiques et études en matière de sécurité routière que :**

- A - les autoroutes sont quatre fois moins dangereuses que les routes nationales ;
- B - près de 25 % des tués sur autoroutes n'avaient pas leur ceinture ;
- C - de jour, c'est sur le réseau autoroutier que les voitures de tourisme dépassent le plus les vitesses maximales autorisées.

**Question n° 16**

**Les accidents de la route qui occasionnent le plus de tués en France sont :**

- A - les accidents avec deux véhicules, en collision frontale ;
- B - les accidents avec deux véhicules, en collision par le côté ;
- C - les accidents avec un véhicule seul, sans piéton.

**Question n° 17**

- A - Le montant de l'amende forfaitaire minorée peut être acquitté dans les trois jours à compter de la constatation de l'infraction.
- B - Pour toutes les contraventions de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> classe, le titulaire de la carte grise du véhicule peut être déclaré redevable pécuniairement du montant de l'amende encouru si le conducteur n'est pas identifié.
- C - Certaines contraventions routières peuvent entraîner un emprisonnement de leur auteur.

**Question n° 18**

**Les chaînes à neige :**

- A - se fixent sur les roues motrices ;
- B - doivent équiper toutes les roues d'un véhicule.
- C - Leur usage limite la vitesse maximale autorisée à 60 Km/h.
- D - Lorsqu'il y a obligation d'utiliser les chaînes à neige, celle-ci ne s'impose pas aux véhicules équipés de pneus à crampons antidérapants.

**Question n° 19**

**L'alésage est :**

- A - le volume de la chambre de combustion ;
- B - Le diamètre du piston ;
- C - La hauteur du cylindre ;
- D - Le diamètre du cylindre.

**Question n° 20**

**Un conducteur qui commet un excès de 40 Km/h au-delà de la vitesse autorisée encourt :**

- A - la rétrocession immédiate de son permis de conduire pour une durée maximale de trois mois ;
- B - une suspension de trois ans maximum de son permis de conduire ;
- C - la réduction de six points de son permis de conduire.

**Question n° 21**

**Les stupéfiants peuvent occasionner les effets suivants sur les conducteurs selon le produit utilisé :**

- A - sommeil ;
- B - euphorie ;
- C - troubles de la vision.

**Le cannabis agit pendant plusieurs heures et peut persister dans l'organisme pendant des semaines :**

- D - vrai;
- E - faux.

**Question n° 22**

**En assurance automobile:**

- A - bonus et malus sont exprimés par des coefficients de réduction ou de majoration compris entre 0,50 et 3,50 ;
- B - le malus disparaît après trois années d'assurance consécutives sans sinistre ;
- C - une majoration de 25 % du coefficient de réduction - majoration est appliquée à la suite du premier accident responsable survenu alors que l'automobiliste a bénéficié d'un bonus de 50 % pendant au moins trois ans.

**Question n° 23**

**Sur un moteur à quatre temps, lorsque le vilebrequin effectue deux tours de rotation, l'arbre à cames accomplit :**

- A - un tour;
- B - deux tours ;
- C - quatre tours.

**Question n° 24**

**Dans un moteur multisoupapes, l'augmentation du rendement moteur est obtenue par :**

- A - une suralimentation par pression;
- B - une augmentation des dimensions d'entrées et sorties d'air.

**Le nombre de soupapes par cylindre dans un moteur multisoupapes peut être de:**

- C - trois;
- D - quatre.

**Question n° 25**

**L'autorisation d'enseigner ne peut être délivrée aux personnes ayant fait l'objet d'une condamnation pour l'infraction ou les infractions suivantes :**

- A - usage de manière illicite de stupéfiants ;
- B - travail dissimulé;
- C - port d'arme prohibé.

**Question n° 26**

- A - Hors agglomération, lorsque le croisement s'avère difficile entre deux véhicules, le véhicule dont le gabarit dépasse sept mètres de long doit s'arrêter ou se garer si nécessaire pour laisser passer le véhicule de dimension inférieure.
- B - Sur les routes de montagne et les routes à forte déclivité, lorsque le croisement s'avère difficile entre deux véhicules, le véhicule montant doit s'arrêter le premier.
- C - Sur les routes de montagne et les routes à forte déclivité, lorsque deux véhicules de catégorie différente ne peuvent se croiser sans que l'un des deux fasse une marche arrière, cette obligation s'impose au véhicule le plus léger des deux.

**Question n° 27**

- A - Le plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) s'appuie sur l'accidentologie locale et les éléments mis en évidence par les enquêtes REAGIR.
- B - Le PDASR est un outil de concertation et de coordination des projets impliquant l'administration, les collectivités locales, les milieux associatifs et professionnels.
- C - Les PDASR doivent être regroupés selon les deux seuls grands domaines d'intervention suivants:
  - \* la formation,
  - \* les contrôles.

**Question n° 28**

**En cas de démission, pendant la période de préavis, un enseignant de la conduite salarié à temps plein d'une auto-école bénéficie pour la recherche d'un emploi :**

- A - de 14 heures si son préavis est de deux semaines ;
- B - de 24 heures si son préavis est de deux semaines ;
- C - de 30 heures si son préavis est d'un mois ;
- D - de 50 heures si son préavis est d'un mois.

**Question n° 29**

- A - La communication ne peut se faire que par échange verbal ;
- B - la communication implique un « codage » et un « décodage »
- C - Il ne peut y avoir communication entre deux personnes que consciemment.

**Question n° 30**

**Lorsqu'un usager rencontre le panneau B15 « cédez le passage à la circulation venant en sens inverse », l'usager qui vient en sens inverse rencontre un panneau :**

- A - de danger;
- B - d'interdiction;
- C - d'obligation;
- D - d'indication.

**Question n° 31**

- A - Le carrossage correspond à l'angle compris entre l'axe de pivot et la verticale lorsque le véhicule est vu de côté;
- B - L'angle de pivot correspond à l'angle formé par l'axe de pivot et la verticale lorsque le véhicule est vu de face;
- C - On appelle parallélisme l'angle que forment le plan de la roue et l'axe longitudinal du véhicule.

**Question n° 32**

**Sauf cas dérogatoires :**

**\* Le poids réel d'un véhicule :**

- A - peut dépasser le poids total autorisé en charge de 5 % maximum;
- B - ne peut pas dépasser le poids total autorisé en charge.

**\* Le poids réel d'une remorque attelée à une voiture:**

- C - peut dépasser le poids réel du véhicule tracteur;
- D - ne peut pas dépasser le poids réel du véhicule tracteur.

**Question n° 33**

**L'élément qui commande l'ouverture et la fermeture des soupapes d'un moteur est:**

- A - l'arbre de transmission;
- B - l'arbre intermédiaire;
- C - à cames.

**Question n° 34**

**Une indemnité légale de licenciement est versée au salarié licencié d'une école de conduite:**

- A - à condition qu'il ait au moins deux ans de présence dans l'entreprise;
- B - uniquement s'il s'agit d'un licenciement consécutif à une inaptitude non professionnelle
- C - avec un abattement de 50 % du montant qui aurait dû lui être versé, s'il est licencié pour faute grave ou lourde.

**Question n° 35**

**Indiquez dans la liste suivante le ou les objectifs qui sont univoques (sans ambiguïté):**

- A - l'élève devra avoir des notions concernant les situations d'urgence ;
- B - l'élève devra avoir compris l'importance de la signalisation verticale ;
- C - l'élève devra être capable de répondre à un questionnaire d'évaluation sur les effets de l'alcool;
- D - à l'issue de la séquence, l'élève sera capable de contrôler tous les niveaux (de liquide) sur un véhicule de la catégorie « B ».

**Question n° 36**

**Est poursuivi pour délit en récidive tout conducteur d'un véhicule à moteur qui dépasse la vitesse maximale autorisée:**

- A - de 50 Km/h ou plus, alors qu'il a déjà commis un autre excès de vitesse dans l'année;
- B - de 50 Km/h ou plus, alors qu'il a déjà été définitivement condamné pour la même infraction;
- C - de 50 Km/h ou plus, alors qu'il a déjà été définitivement condamné pour la même infraction, depuis un an au plus.

**Question n° 37**

Le conseil supérieur de l'enseignement de la conduite automobile et de l'organisation de la profession (CSECAOP) est notamment composé de:

- A - deux représentants des consommateurs
- B - huit représentants des établissements d'enseignement de la conduite.

**Les membres titulaires du CSECAOP sont nommés ou élus pour:**

- C - cinq ans;
- D - trois ans.

**Question n° 38**

**Les candidats titulaires d'un permis de conduire délivré par un état membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen depuis cinq ans au plus sont dispensés, dans tous les cas, de repasser l'épreuve théorique générale (ETG) pour obtenir une nouvelle catégorie de permis de conduire:**

- A - vrai;
- B - faux.

**Les candidats au permis de conduire de la sous-catégorie « A1 » sont dispensés de l'ETG quand ils sont en situation d'apprentissage anticipé de la conduite pour la catégorie « B » et qu'ils ont passé avec succès l'ETG depuis moins de trois ans :**

- C - vrai;
- D - faux.

**Question n° 39**

**L'âge minimum requis pour la délivrance d'un livret d'apprentissage est de:**

- A - 15 ans et demi;
- B - 16 ans.

**Le préfet peut procéder au retrait du livret d'apprentissage :**

- C - pour toute infraction commise à l'occasion de la conduite d'un véhicule;
- D - en cas de refus du détenteur du livret de se soumettre aux contrôles pédagogiques prévus au cours de l'apprentissage.

**Question n° 40**

**Une usure prononcée du bord extérieur de la bande de roulement d'un pneumatique est due:**

- A - à un excès de carrossage positif;
- B - à un excès de carrossage négatif.

**Les pneus sur un même essieu des voitures neuves mises en circulation doivent être :**

- C - de même marque;
- D - de même structure.